

Commune de : **PLACEY**

N° code postal : **25170**

DEPARTEMENT  
DU DOUBS

## EXTRAIT

ARRONDISSEMENT  
DE  
**BESANCON**

### du registre des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du **19 mars 2015**

COMMUNE  
DE  
**PLACEY**

L'an deux mil quinze

Le **dix neuf mars** à 20 heures

Le Conseil Municipal s'est réuni, en séance publique, au lieu habituel de ses séances après convocation légale sous la présidence de **M. Frédéric REIGNEY**, Maire de la commune.

NOTA – Le maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la mairie le **20/03/2015**

que la convocation du Conseil avait été faite le **12/03/2015**

et que le nombre des membres en exercice est de : **10**

Exécution des articles L. 2121-10, L. 2121-17, L. 2121-25 du code général des collectivités territoriales.

Le Maire

Etaient présents : **GENDREAU Dominique, SAIPREY Christian, DROUHARD Roland, PERRUCHE Sylvain, TOITOT Salomé, PERNIN Gérard, MULIN Cyril, FREZARD Denis**

Etaient absents : **COQUARD Cédric**

Il a été procédé, conformément à l'article L. 2121-15 du code général des collectivités territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le Conseil Municipal **M. Sylvain PERRUCHE** ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

### **Objet : VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2015**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal par 9 voix pour décide d'appliquer une augmentation de 2 % sur les taux communaux 2015 et les fixe comme suit :

- Taxe d'habitation	11.33 %
- Taxe foncière bâti	4.51 %
- Taxe foncière non bâti	8.28 %
- CFE	16.05 %

Fait et délibéré en séance le jour, mois, an susdits.

Pour Extrait Conforme,  
Le Maire  
**Frédéric REIGNEY**

